



**Syndicat National des Enseignements
de Second degré en Nouvelle-Calédonie**

BP 1610 - 98845 Nouméa Cedex

Tél : 43 63 06 / 78 00 10

www.snes.nc

A : **Mme Isabelle CHAMPMOREAU**
Membre du gouvernement de Nouvelle-
Calédonie en charge de l'enseignement

Copie à : **M. Erick ROSER**
Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
Directeur Général des Enseignements

Objet : Épreuves d'admission aux concours nationaux d'enseignement du second degré

Madame la membre du gouvernement,

Nous avons eu connaissance hier des difficultés qui se poseraient pour que les candidats calédoniens retenus pour les épreuves d'admission des concours enseignants puissent passer leurs épreuves en Métropole.

Il semblerait que notre institution n'ait pas les moyens budgétaires et matériels de permettre à ses enseignants de se rendre en Métropole pour finir de passer leurs concours. Cela concerne notamment les candidats, titulaires et contractuels, qui sont employés par le Vice-rectorat et qui présentent les concours externes (agrégation, CAPES, CAPET).

Nous savons que cette situation ne vous laissera pas indifférente.

Comme le rappelle le préambule de la Délibération 106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne « *En tant qu'instrument d'émancipation individuelle et collective, [l'école calédonienne] joue un rôle fondamental dans le développement du "vivre ensemble", en devenant le creuset du destin commun. [...] Sur le fondement de ces principes essentiels, la Nouvelle-Calédonie s'assigne comme objectif de développer une École de qualité* ». Dans la période actuelle, ces mots ont une résonance accrue.

Pour atteindre cet objectif de développer une École de qualité, la montée en compétence de nos enseignants est un enjeu majeur pour notre pays.

L'importance de cet enjeu est d'ailleurs signifiée par les efforts consacrés depuis plusieurs années à la formation professionnelle des enseignants contractuels, afin qu'ils réussissent les concours nationaux.

Les Calédoniens ne comprendraient pas que cette priorité soit maintenant balayée par des contingences matérielles sans rapport avec l'importance des enjeux.

C'est pourquoi nous vous demandons, Madame la membre du Gouvernement, d'intervenir afin que nos jeunes collègues puissent avoir la possibilité de valider en Métropole le travail qu'ils effectuent quotidiennement dans les collèges et les lycées de Nouvelle-Calédonie. Il en va de la cohérence des actions de formation menées depuis plusieurs années ; il en va de l'intérêt des élèves calédoniens.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous assurons de notre profond attachement à la qualité du service public d'éducation, et vous prions d'agréer, Madame la membre du gouvernement, l'assurance de notre respectueuse considération.

Nouméa, le 27 mai 2021

Marc BATY,
Co-secrétaire du SNES-NC